TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## IAMGOLD ANNONCE LES DERNIERS RÉSULTATS DE FORAGE ET PROLONGE LE SYSTÈME RENARD À L'OUEST AU PROJET NELLIGAN AU QUÉBEC ; LA CAMPAGNE DE FORAGE ESTIVAL SE POURSUIT

**Toronto (Ontario), le 11 août 2020 – IAMGOLD Corporation** (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce les derniers résultats de son programme de forage d'exploration au diamant de 2020 réalisé avant l'arrêt des activités l'hiver dernier à son projet en coentreprise, Nelligan (IAMGOLD : 75 %, Vanstar Mining Resources Inc. (« Vanstar ») : 25 %), situé à 60 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau (Québec), au Canada. La Société indique des résultats d'analyse d'un programme de 3 forages au diamant totalisant 1 278 mètres réalisés dans le cadre du programme de forage d'hiver de 2020. À l'un des forages, des problèmes mécaniques ont empêché l'atteinte de la zone ciblée. Les activités de forage ont repris et les analyses seront annoncées une fois reçues, validées et compilées.

Les résultats d'analyse sont fournis au tableau 1 ci-dessous et comprennent les principaux résultats suivants :
(Une carte des trous de forage est jointe à ce communiqué de presse)

### Zone Renard :

- **Trou de forage NE-20-157 : 39,1 mètres d'une teneur de 2,14 g Au/t**
  incluant : 4,5 mètres d'une teneur de 4,58 g Au/t
  incluant : 11,5 mètres d'une teneur de 3,88 g Au/t

  **et 34,5 mètres d'une teneur de 1,85 g Au/t**
  incluant : 1,5 mètre d'une teneur de 11,15 g Au/t

### Zone Renard ouest :

- **Trou de forage NE-20-158 : 5,1 mètres d'uine teneur de 2,81 g Au/t**

  **et 8,5 mètres d'une teneur de 1,91 g Au/t**

### Zone Liam :

- **Trou de forage NE-20-157 : 16,4 mètres d'une teneur de 2,65 g Au/t**
  incluant : 1,5 mètre d'une teneur de 20,1 g Au/t

Le projet Nelligan (sur une base à 100 %) recèle des ressources minérales présumées de 3,2 millions d'onces d'or d'une teneur de 1,02 g Au/t (voir les communiqués de presse en date du 22 octobre 2019 et du 18 février 2020). Le programme de forage au diamant de 2020 prévoit du forage de définition dans certaines zones pour améliorer la catégorisation des ressources et évaluer le potentiel d'une prolongation latéralement et en profondeur.

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration, d'IAMGOLD a indiqué : « Ces résultats s'ajoutent à ceux du programme de forage au diamant de 2020 annoncés précédemment avant que nos activités soient suspendues conformément aux directives du gouvernement du Québec par suite de la crise mondiale provoquée par la COVID-19. Ces résultats supplémentaires viennent confirmer encore une fois

la continuité de la minéralisation grâce aux forages de définition dans la zone des ressources et démontrer que la minéralisation et le système d'altération associé demeurent ouverts latéralement, du côté ouest, à l'extérieur du modèle de ressources actuel. Cette zone d'extension nécessite du forage supplémentaire pour pouvoir évaluer le potentiel de la ressource qui représente un objectif important des programmes de forage restants et futurs. Je félicite également notre équipe d'exploration, qui, grâce au soutien de nos entrepreneurs et de nos fournisseurs, a réussi à reprendre les activités de forage en observant de rigoureux protocoles de sécurité liés à la COVID-19. »

**Prochaines étapes**

Le programme de forage d'exploration de 2020 visait la réalisation d'environ 8 000 mètres de forage de définition pour améliorer la catégorisation des ressources ainsi que le forage d'extension pour évaluer des prolongements potentiels des ressources en profondeur et latéralement. Au total, 4 995 mètres de forage au diamant ont été réalisés jusqu'à la suspension du programme. Une campagne de forage estivale visant l'achèvement du programme d'hiver avec 4000 mètres supplémentaires a débuté et tient compte de l'accès en été et de la mise en œuvre de protocoles de sécurité afin d'éviter la propagation de la COVID-19. Les résultats d'analyse des travaux de forage réalisés pendant cette phase seront divulgués dès leur réception, validation et compilation.

Des essais métallurgiques additionnels sont également prévus pour fournir des informations supplémentaires sur la récupération métallurgique de diverses zones de minéralisation comprenant les ressources minérales du gisement aurifère Nelligan et optimiser davantage les paramètres du schéma de procédé. Les modèles géologiques, géochimiques et structurels ont été mis à jour et améliorés afin de soutenir la sélection d'échantillons métallurgiques représentatifs et d'autres analyses du gisement.

Des activités d'exploration régionales se poursuivent afin de continuer à définir et à évaluer d'autres cibles prioritaires sur la propriété. Elles comprendront des programmes de cartographie géologique assortis d'analyses géochimiques et géophysiques, le cas échéant.

**À propos du projet Nelligan**

Le projet Nelligan est constitué d'une portion du segment Caopatina de la zone volcanique nord de la ceinture de l'Abitibi dans la Province du supérieur. La propriété se trouve au centre du synclinal de Druillette d'orientation est-ouest composé de sédiments de la Formation Caopatina et délimité au nord et au sud par des roches volcaniques de la Formation Obatogamau. Dans les parties nord et sud de la propriété, on retrouve des intrusions granodioritiques et tonalitiques. De nombreuses structures locales et régionales recoupent le projet, ainsi que des zones de déformation qui peuvent être importantes à la localisation de la minéralisation aurifère.

Les indices aurifères de la région sont observés essentiellement dans deux types de minéralisations : 1) minéralisation de type veine de quartz et sulfures et 2) minéralisation disséminée de pyrite en unités ayant subi une altération hydrothermale. La minéralisation observée au projet Nelligan correspond essentiellement à cette dernière et est caractérisée par l'altération hydrothermale des unités métasédimentaires hôtes montrant des quantités variables de carbonisation, de séricite, de phlogopite et de silicification et associées à de la pyrite disséminée répandue, variant de 1 % jusqu'à 15 % localement, ainsi que des traces de molybdénite et occasionnellement des grains fins d'or visible. La minéralisation associée aux ressources minérales estimées a été recoupée au cours du forage sur une longueur de plus de 1,0 kilomètre et à une profondeur de plus de 350 mètres verticaux.

Au 31 décembre 2019, IAMGOLD a déclaré (sur une base à 100 %) des ressources minérales présumées de 97,0 millions de tonnes d'une teneur de 1,02 g Au/t représentant 3,2 millions d'onces contenues (voir les communiqués de presse en date du 22 octobre 2019 et du 18 février 2020).

Le projet Nelligan est détenu en vertu d'une convention de participation conditionnelle avec Vanstar (IAMGOLD : 75 %; Vanstar : 25 %) aux termes de laquelle IAMGOLD aura la possibilité d'acquérir un intérêt supplémentaire de 5 % et détiendrait 80 % du Projet en effectuant et publiant une étude de faisabilité. Vanstar détiendrait alors un intérêt indivis non contributoire de 20 % jusqu'au commencement de la production commerciale, après quoi (1) l'intérêt indivis de 20 % deviendra contributoire et (2) Vanstar

paiera une portion attribuable des coûts totaux de mise en valeur et de construction représentant 80 % de la part qu'elle détient dans toutes les distributions provenant de la coentreprise. Vanstar conservera aussi un revenu net de fonderie de 1 % dans certains claims du projet.

**Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité**

Les résultats de forage contenus dans le communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101 (« NI 43-101 »), Information concernant les projets miniers.

La « personne qualifiée » responsable de la supervision de la préparation et de la révision de cette information est Marie-France Bugnon, géo., directrice générale, Exploration. Cette personne est une « personne qualifiée » pour les besoins de la NI 43-101 en ce qui a trait à l'information technique rapportée ici. La personne qualifiée mentionnée plus haut a approuvé l'ajout des informations techniques aux présentes et a préalablement examiné ceux-ci. Cette personne qualifiée a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans les présentes.

La conception du programme de forage et l'interprétation des résultats sont sous le contrôle des équipes géologiques d'IAMGOLD, qui comprend des personnes qualifiées ayant recours à des protocoles stricts conformes à la Norme canadienne 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. L'échantillonnage et les résultats d'analyse des carottes de sondages sont soumis à un programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (AQ-CQ). Les carottes de sondages (taille NQ) sont décrites et les échantillons sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques.

Les demi-carottes sont emballées et transportées dans des sacs scellés au laboratoire ALS Minerals (« ALS ») à Val-d'Or, au Québec. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1 000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. ALS traite les pulpes analytiques directement à ses installations situées à Val-d'Or, certifiées ISO / IEC 17025 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 5,0 grammes par tonne, une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui comprennent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de la pulpe. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « prometteur », « important », « potentiel », « importantes possibilités », « substantiel », « considérable », « transformatrice », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations de production d'or, les augmentations inattendues des coûts de maintien tout inclus ou autres coûts, les augmentations inattendues des coûts en immobilisations et de prospection, la variation de la teneur du minerai contenue dans la matière identifiée comme étant des ressources minérales et des réserves minérales par rapport à la teneur prévue, les changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modifications à des facteurs logistiques ou techniques ou autres facteurs, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société et les changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » du plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout

énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

## Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société minière de rang intermédiaire qui possède trois mines sur trois continents, notamment la mine Essakane au Burkina Faso, la mine Rosebel au Suriname, et la mine Westwood au Canada. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de mise en valeur Côté Gold au Canada, le projet de mise en valeur Boto au Sénégal, ainsi que des projets d'exploration primaire et à proximité des mines situés dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord. Le 21 juillet 2020, IAMGOLD, de concert avec son partenaire en coentreprise, Sumitomo Metal Mining Co. Ltd, a annoncé la décision de procéder à la construction du projet Côté Gold.

IAMGOLD est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable observant des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Elle emploie environ 5 000 personnes. L'engagement d'IAMGOLD à l'égard de Zéro Incident se retrouve dans tous les aspects de ses activités. IAMGOLD fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI.

Les titres d'IAMGOLD (www.iamgold.com) sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (symbole « IMG ») et de la Bourse de New York (symbole « IAG »).

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Communications, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Philip Rabenok, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at www.iamgold.com.

| Tableau 1 Résultats de forage du projet Nelligan - Programme de forage 2020 | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Trou n° | UTM NAD83 Zone18 | | | AZ | Pendage | Profondeur | De | À | Intervalle | Épaisseur vraie (1) | Au (2) (3) | NOTE |
| | Coord. Est | Coord. Nord | Élévation | (°) | (°) | (m) | (m) | (m) | (m) | (m) | (g/t) | |
| NE-20-156 | 523274,00 | 5473748,90 | 372,50 | 330 | -50 | 216,00 | 54,00 | 54,60 | 0,60 | 0,46 | 19,10 | |
| | | | | | | | 85,50 | 91,50 | 6,00 | 4,60 | 0,57 | |
| | | | | | | | 153,00 | 167,00 | 14,00 | 11,47 | 0,82 | ZONE 36 |
| | | | | | | | 180,00 | 184,50 | 4,50 | 3,90 | 1,61 | |
| NE-20-157 | 523155,10 | 5473653,90 | 373,20 | 330 | -48 | 621,00 | 30,60 | 47,00 | 16,40 | 14,20 | 2,65 | ZONE LIAM |
| *Incluant (3)* | | | | | | | 40,50 | 42,00 | 1,50 | 1,41 | 20,10 | |
| | | | | | | | 55,00 | 59,50 | 4,50 | 3,45 | 1,14 | |
| | | | | | | | 166,50 | 168,70 | 2,20 | 1,80 | 3,15 | |
| | | | | | | | 180,00 | 187,50 | 7,50 | 6,50 | 1,26 | |
| | | | | | | | 213,00 | 217,50 | 4,50 | 3,90 | 1,13 | |
| | | | | | | | 255,70 | 281,00 | 25,30 | 21,91 | 1,33 | ZONE 36 |
| *Incluant (3)* | | | | | | | 255,70 | 258,72 | 3,02 | 2,62 | 4,29 | |
| | | | | | | | 304,50 | 343,60 | 39,10 | 32,03 | 2,14 | ZONE RENARD |
| *Incluant (3)* | | | | | | | 315,00 | 319,50 | 4,50 | 3,69 | 4,58 | |
| *Incluant (3)* | | | | | | | 325,50 | 337,00 | 11,50 | 9,42 | 3,88 | |
| | | | | | | | 365,00 | 368,00 | 3,00 | 2,30 | 1,90 | |
| | | | | | | | 391,00 | 393,33 | 2,33 | 1,91 | 3,73 | |
| | | | | | | | 409,20 | 412,50 | 3,30 | 2,53 | 1,54 | |
| | | | | | | | 436,50 | 457,86 | 21,36 | 16,36 | 1,68 | |
| *Incluant (3)* | | | | | | | 444,00 | 457,86 | 13,86 | 10,62 | 2,28 | |
| | | | | | | | 465,00 | 499,50 | 34,50 | 26,43 | 1,85 | |
| *Incluant (3)* | | | | | | | 466,50 | 468,00 | 1,50 | 1,15 | 11,15 | |
| | | | | | | | 510,00 | 517,50 | 7,50 | 5,75 | 1,08 | |
| | | | | | | | 552,00 | 562,50 | 10,50 | 8,04 | 0,77 | |
| | | | | | | | 586,50 | 604,50 | 18,00 | 13,79 | 0,65 | |
| | | | | | | | 615,00 | 621,00 | 6,00 | 4,91 | 4,59 | |
| *Incluant (3)* | | | | | | | 619,50 | 621,00 | 1,50 | 1,23 | 12,85 | |
| NE-20-158 | 521827,00 | 5473760,80 | 375,10 | 335 | -50 | 441,00 | 72,75 | 82,60 | 9,85 | 9,26 | 0,86 | ZONE RENARD OUEST |
| | | | | | | | 100,50 | 105,60 | 5,10 | 4,42 | 2,81 | |
| | | | | | | | 196,00 | 200,50 | 4,50 | 3,69 | 0,79 | |
| | | | | | | | 218,50 | 221,50 | 3,00 | 2,46 | 0,61 | |
| | | | | | | | 227,00 | 235,50 | 8,50 | 6,96 | 1,91 | |
| | | | | | | | 312,40 | 314,70 | 2,30 | 1,76 | 5,23 | |

Notes :

1. Les épaisseurs vraies des intersections sont d'environ 76 à 94 % de l'intervalle de carotte.
2. Les intersections de trous de forage sont calculées selon une teneur de coupure moins élevée de 0,50 g Au/t et peuvent contenir des intervalles de jusqu'à 5 mètres de longueur de valeurs plus faibles. Elles sont généralement rapportées pour des valeurs minimales de 5 g*m (facteur métal).
3. Les résultats d'analyse des intervalles sont fournis non écrêtés et écrêtés à 30 g Au/t, et les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

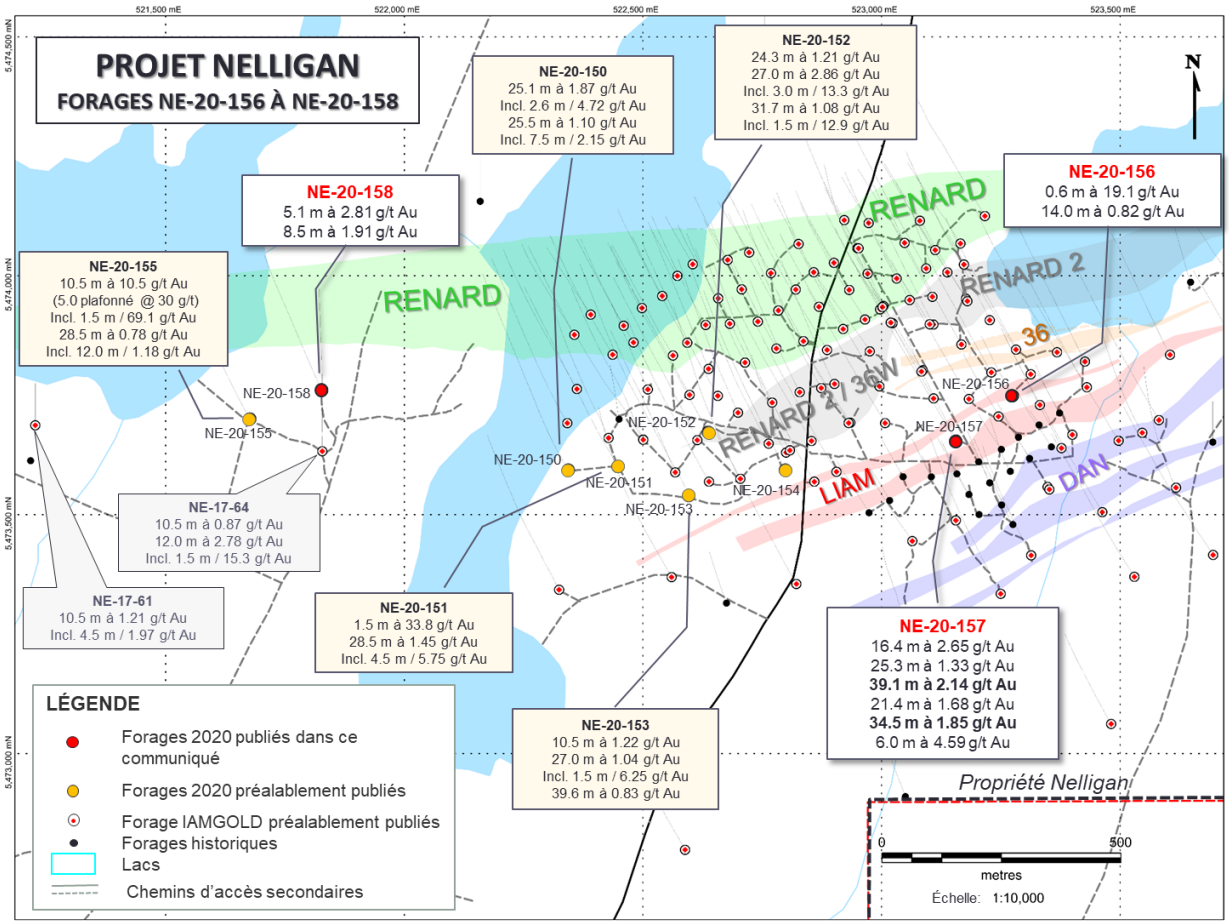


Figure 1: Vue de plan des forages à Nelligan et des résultats d'analyse de 2020